

encouragée par la Libye. Des coups d'État ont eu lieu en Haute-Volta et en Guinée-Bissau. Des problèmes de frontières ont tendu les rapports entre la Guinée et la Guinée-Bissau. Le Sénégal est intervenu militairement en Gambie, à la demande de cette dernière.

Quelques progrès ont néanmoins été enregistrés. La démission du président du Sénégal, M. Léopold Sédar Senghor, et la passation des pouvoirs à son successeur, se sont déroulées dans le calme, conformément à la constitution du pays. La Côte d'Ivoire a amorcé un processus de démocratisation. Le gouvernement militaire mauritanien a manifesté l'intention d'établir un gouvernement civil constitutionnel. Certaines améliorations ont aussi été notées concernant le respect des droits de l'homme.

Le Canada a appuyé les efforts de développement des pays de la région par une aide bilatérale de 148 millions de dollars, dont les deux tiers sous forme de subventions, ainsi que par divers programmes de coopération industrielle et institutionnelle, par l'appui qu'il fournit à des organisations non gouvernementales, par l'aide alimentaire et les secours d'urgence, et par des interventions au niveau multilatéral. L'aide canadienne a surtout été dirigée vers la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Sénégal, le Mali, la Haute-Volta, le Niger, le Rwanda, le Zaïre, la Tunisie, le Togo et le Bénin.

Les hommes d'affaires canadiens, avec l'appui des services gouvernementaux, se sont montrés spécialement actifs en Algérie, au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et en Guinée. Les échanges commerciaux, qui se répartissent en exportations de 627 millions de dollars et en importations de 88 millions de dollars, ont ajouté une dimension dynamique aux relations du Canada avec la région. Le Canada a continué à participer pleinement aux activités des organismes internationaux et surtout des institutions francophones, qui regroupent la majorité des pays de la région. Un nombre élevé d'échanges avec les pays africains ont eu lieu par le truchement de ces organismes.

## **Afrique anglophone**

Par suite de la conclusion heureuse des entretiens de Lancaster House le 21 décembre 1979, des élections ont eu lieu au Zimbabwe en février. Les Britanniques se sont chargés, avec l'aide d'une équipe d'observateurs du Commonwealth, de superviser ces élections. Le président de la Commission canadienne des droits de la personne était à la tête du contingent canadien au sein de l'équipe du Commonwealth. À l'issue des élections, les observateurs ont conclu que celles-ci avaient été probablement justes et libres, compte tenu des conditions difficiles dans lesquelles elles s'étaient déroulées. La *Zimbabwe African National Union* (ZANU) de Robert Mugabe a remporté 57 des 100 sièges au Parlement; M. Mugabe a donc reçu le mandat de former le gouvernement à titre de premier ministre. La République indépendante du Zimbabwe a été proclamée le 18 avril. Lors des fêtes organisées à cette occasion, le Canada était représenté par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, et par M. Arnold

Smith, ancien secrétaire général du Commonwealth. Le premier haut-commissaire du Canada au Zimbabwe a présenté ses lettres de créance le 30 avril, et un haut-commissaire résident est entré en fonctions en octobre. Tout au cours de l'année, le Canada a jeté les fondements de ses relations avec le Zimbabwe, notamment dans les domaines du commerce et de l'aide au développement.

En Afrique australe, la situation a connu une évolution moins encourageante, le gouvernement sud-africain ne donnant pas suite à ses promesses de réforme en profondeur. En septembre, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a réaffirmé devant l'Assemblée générale des Nations Unies que le Canada condamne sévèrement l'apartheid. Plus tôt dans l'année, notre pays avait mis fin à l'accord commercial le liant à l'Afrique du Sud.

L'absence de progrès dans le dossier de la Namibie a été un sujet de préoccupation tout au long de l'année. Le Canada et ses partenaires du « groupe de contact », soit la Grande-Bretagne, la France, la République fédérale d'Allemagne et les États-Unis, ont continué à rechercher une formule de règlement pacifique dans le cadre de laquelle la Namibie pourrait accéder à l'indépendance à la suite d'élections libres et justes. L'Afrique du Sud a refusé d'accepter la mise en application du plan d'élection des Nations Unies, et elle est demeurée intractable sur ce sujet malgré que le monde entier condamne son occupation illégale du territoire de la Namibie.

Avec le décès, en juillet, de Sir Seretse Khama, président du Botswana, l'Afrique a perdu l'un de ses hommes d'État de la première heure. Le ministre des Affaires extérieures, M. MacGuigan, s'est rendu au Botswana pour assister aux funérailles d'État où il a rendu hommage au défunt pour son rôle en tant que père de la nation et pour sa contribution à la paix, à la stabilité et au développement au Botswana et dans l'ensemble de l'Afrique australe.

L'Angola a fait appel à l'Union soviétique et à Cuba dans la lutte qu'elle poursuit contre les guérillas pour assurer son emprise sur l'ensemble du territoire.

La Zambie, qui reçoit toujours une aide substantielle du Canada, doit faire face à une agitation politique et sociale croissante qui résulte des difficultés économiques amenées par la baisse des prix du cuivre et du cobalt.

En Ouganda, le désordre a continué de régner tout au long de l'année. Le président Binaisa a été remplacé par une commission militaire, ce qui n'a pas réglé les graves problèmes liés à l'économie et à la sécurité publique. M. Milton Obote a été déclaré président à l'issue d'élections controversées tenues en décembre, les premières au pays depuis 1962. Un groupe d'observateurs du Commonwealth, auquel le Canada a participé financièrement et fournit des effectifs, était chargé de superviser les élections et d'en faciliter le déroulement. L'agitation qui règne toujours dans le pays ainsi que l'absence effective de sécurité publique et de gouvernement a fait pièce à toutes les tentatives pour acheminer l'aide au développement que commande l'effort de reconstruction qui exigera, à l'évidence, des